

## **Déclaration des doyens et doyennes des facultés de droit du Canada sur le racisme anti-noir**

Les membres du Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit du Canada sont solidaires avec ceux et celles qui dénoncent et déplorent les cas de racisme systémiques et en particulier, la violence perpétrée contre les communautés racisées dans la société canadienne et ailleurs. Nous reconnaissons la peine et l'angoisse vécues par beaucoup de nos étudiants, membres du personnel et professeurs racisés. Nous sommes reconnaissants du leadership des filiales de l'Association des étudiants noirs en droit à travers le pays.

Nous reconnaissons le rôle critique que peuvent jouer les facultés de droit dans le démantèlement des systèmes de racisme institutionnalisé dans notre société. En tant qu'éducateurs juridiques, nous pouvons contribuer effectivement à changer l'approche avec laquelle ces enjeux sont abordés dans le curriculum et dans le système juridique en général. Nous voulons que tous nos diplômés reconnaissent que le racisme n'a aucune place dans une société gouvernée par la primauté du droit et qu'en tant que membres de la profession juridique, ils ont un rôle à jouer pour améliorer les conséquences des pratiques racistes du système juridique canadien. Cet objectif est essentiel, car nous reconnaissons que le droit n'est pas de nature neutre ni progressiste ; d'ailleurs, nous sommes malheureusement conscients que plusieurs diplômés de nos facultés - ayant occupé des postes de leadership dans la société canadienne - ont joué un rôle significatif dans le développement et la perpétuation de politiques coloniales et racistes. Ceci fait partie d'un passé que nous devons maintenant travailler à corriger.

Nous nous engageons à poursuivre nos efforts dans chacune de nos facultés de droit pour souligner les enjeux liés au racisme, particulièrement au racisme antinoir, et au rôle joué par le droit dans le maintien de ces systèmes lorsque nous enseignerons et apprendrons avec nos étudiants et lorsque nous examinerons nos offres de cours. Nous nous engageons aussi à trouver plus d'opportunités pour examiner les façons dont le droit peut être une force de changement pour affaiblir le racisme ancré dans notre société. Nous chercherons à promouvoir l'objectif d'éradiquer le racisme dans le fonctionnement du système juridique à travers des cliniques et des activités extrascolaires que nous offrons aux étudiants, dans le recrutement des étudiants et l'embauche d'enseignants, dans notre soutien offert aux communautés de recherche examinant ces problématiques, et dans notre engagement avec la communauté juridique tout entière.